

---

Co-funded  
by the European Union



COUNCIL OF EUROPE



---

Co-funded and implemented  
by the Council of Europe

Strasbourg, le 30 mai 2022

SPORT(2022)2rev

## **Combattre le discours de haine dans le sport**

### **CONFERENCE DE LANCEMENT**

Fiche d'information et projet de programme

Mardi, le 31 mai 2022  
14:30 – 18:15  
Salle 2, Palais de l'Europe

Suivie par une réception et l'inauguration d'une exposition  
18:15 – 19:00

Format hybride

Conseil de l'Europe  
Strasbourg

## Fiche d'information

### Contexte

Le sport a un pouvoir fédérateur, il rassemble les individus. Il contribue à la santé et au bien-être, en réduisant les barrières et en renforçant la confiance et l'esprit de groupe. Cependant, il peut parfois exacerber les rivalités existantes et la discrimination à l'égard de certaines catégories de la population, ou discriminer ces dernières au mépris des normes, obligations et principes internationaux de lutte contre le racisme et la discrimination.

Acteur important de la société civile, le sport a un impact considérable sur un immense secteur de la population, que ce soit les sportifs, les spectateurs, les forces de sécurité ou encore les bénévoles - entre autres. Du fait de la forte popularité du sport, les organisations sportives et les clubs se doivent de garantir des environnements sportifs sûrs et stimulants. Depuis plus de quatre décennies, le Conseil de l'Europe prône le fair-play et le respect dans le sport, contribuant à le rendre plus sûr, plus éthique et accessible à tous. Cette vision du sport peut être réalisée en promouvant les valeurs des droits humains dans le sport, en prévenant et en combattant la discrimination et les discours de haine.

Malgré une prise de conscience accrue de la gravité du problème, les pouvoirs publics et les organisations sportives sont confrontés à des défis importants lorsqu'ils tentent d'agir contre ce phénomène. La situation va de l'absence totale de mesures dans certains pays à des réponses fragmentées dans d'autres. L'efficacité des mesures est entravée par des lacunes dans le cadre réglementaire, l'absence de stratégies de prévention claires, - y compris la formation et l'éducation -, l'absence de protocoles d'action et l'absence de sanctions au regard de comportements inacceptables.

Les principales parties prenantes (telles que les organisations de supporters) sont rarement impliquées dans la conception de ces mesures et la coopération entre les autorités publiques, les différentes instances compétentes dans ce domaine et les organisations sportives est trop souvent insuffisante. Même si l'Union européenne et le Conseil de l'Europe ont développé un cadre réglementaire solide dans ce domaine, les événements sportifs sont encore trop souvent le lieu où s'expriment racisme, homophobie, sexisme et autres manifestations de discours de haine. A certaines occasions, ces incidents dégénèrent également en violences physiques impliquant des supporters et entraînent l'interruption de l'événement. Le risque de tels incidents oblige également certains organisateurs à limiter voire refuser l'accès des supporters aux manifestations sportives. Il s'agit dans chaque cas d'un comportement inacceptable qui doit être prévenu et auquel il faut remédier. Ce projet permet de porter les diverses initiatives nationales à plus vaste échelle grâce à des stratégies nationales holistiques, en impliquant toutes les parties prenantes.

Cette conférence est le premier événement du projet ; elle est conçue pour offrir une vue d'ensemble de la situation en ce qui concerne le discours de haine dans le sport en Europe, examiner les façons innovantes dont il est abordé dans divers pays et sensibiliser au projet conjoint financé par la Commission européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe. Nous espérons que cette conférence augmentera la visibilité des méthodes privilégiées par les pays pour aborder cette importante question et qu'elle conduira à la création d'un réseau d'expertise et de coopération pour la mise en œuvre du projet.

## Le projet joint

Ce projet vise à explorer des approches innovantes pour lutter contre les discours de haine dans le sport. Il est cofinancé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par la Division Sport du Conseil de l'Europe jusqu'en décembre 2023.

Le projet vise à lutter contre le discours de haine dans le sport en apportant une assistance technique aux autorités publiques des pays concernés et aux acteurs du sport pour développer des stratégies cohérentes, dans le cadre des droits humains. Les domaines d'action pour lutter contre le discours de haine comprennent :

- Une présentation de l'état des lieux du discours de haine dans le sport, incluant la dimension en ligne. Après avoir établi une cartographie des parties prenantes, les autorités publiques, les organisations sportives et autres acteurs clés seront impliqués dans la collecte de données, l'identification des lacunes et des opportunités, le partage d'exemples de bonnes pratiques, l'évaluation des besoins et la proposition de moyens pour prévenir - collectivement et individuellement – le discours de haine dans le sport et y répondre.
- Une mise à disposition d'orientations menant à l'adoption de stratégies nationales dans les pays partenaires pour lutter contre le discours de haine dans le sport, et ce en impliquant toutes les parties prenantes.
- La création d'un centre de ressources en ligne fournissant des informations pertinentes sur les outils existants pour combattre le discours de haine dans le sport et l'identification de mesures pour prévenir, contrecarrer, signaler le discours de haine et y remédier, notamment par le biais de la campagne du mouvement contre le discours de haine, de la stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes, du programme de l'Accord partiel élargi sur le sport et d'autres instruments appropriés.
- La conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'une « campagne contre le discours de haine dans le sport », comprenant le développement de formations et d'outils spécifiques pour renforcer la capacité des différentes parties prenantes à jouer leur rôle dans la prévention et la lutte contre le discours de haine dans le sport.

## Groupes cibles

1. **Les autorités publiques chargées du maintien de l'ordre et de la justice, du sport et de l'éducation** - en fournissant et en entretenant un cadre général, en offrant une plate-forme de dialogue, d'échange d'informations et de savoir-faire.
2. **Le personnel de sûreté, de sécurité et de service, la police, les agents de sécurité des stades, les stadiers, le personnel médical, les ambulanciers et les pompiers** - en apportant leur expertise au projet, en étant formés à l'identification, à la prévention et à la lutte contre les manifestations de discours de haine.
3. **Les organisations sportives** - en fournissant des lignes directrices spécifiques aux parties prenantes, en étant formées à l'identification, la prévention et la lutte contre les discours de haine.

4. **Les supporters, les sportifs, les entraîneurs et les membres des équipes techniques, les arbitres, les parents** - en étant impliqués dans le développement des stratégies et des campagnes d'information pertinentes.

### **Instruments spécifiques dans le domaine du sport**

Les objectifs du projet sont inscrits dans un certain nombre de dispositions du traité sur l'Union européenne et du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Les principes généraux de non-discrimination et d'égalité sont établis par la [Charte des droits fondamentaux](#) de l'Union européenne<sup>1</sup>.

Ce projet s'appuie sur la [Convention européenne des droits de l'homme](#), la [Charte sociale européenne](#), la [Charte européenne du sport](#) et sur l'expertise du Conseil de l'Europe dans la lutte contre le discours de haine et dans le développement de politiques et de normes sportives<sup>2</sup>. Le projet prendra en compte les conclusions des rapports de suivi par pays de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, les textes existants du Conseil de l'Europe ainsi que les études de la Direction de l'anti-discrimination et l'héritage de la Campagne Jeunesse du Mouvement contre le discours de haine.

### **Objectifs de la conférence**

La conférence aura pour objectifs :

- d'examiner, par le biais d'une vue d'ensemble, la situation actuelle concernant le discours de haine dans le sport en Europe et d'examiner les manières innovantes utilisées dans différents pays pour aborder ce phénomène et les tendances de développement ;
- de présenter certaines des pratiques et projets existants en matière de lutte contre le discours de haine dans le sport dans des pays sélectionnés ;
- d'assurer la visibilité et la sensibilisation pour le projet conjoint financé par la Commission européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe ; et
- de développer un réseau d'expertise et de coopération pour la mise en œuvre du projet.

---

<sup>1</sup> Articles [2](#) et [3](#) du traité sur l'Union européenne (TUE) et articles [10](#), [19](#) et [67\(3\)](#) du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Principes généraux de non-discrimination et d'égalité de la [Charte des droits fondamentaux](#) de l'UE : article 20 "toutes les personnes sont égales en droit", article 21(1) qui interdit "toute discrimination fondée sur un ou plusieurs motifs tels que le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle".

<sup>2</sup>[Convention du Conseil de l'Europe sur une approche intégrée de la sûreté, de la sécurité et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives \(STCE n° 218\)](#), également connue sous le nom de Convention de Saint-Denis.

[Recommandation sur la prévention du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance raciale dans le sport \(2001/6\) Recommandation CM/Rec\(2010\)5 du Comité des Ministres aux États membres sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.](#)

[Recommandation CM/Rec\(2019\)1 du Comité des Ministres aux États membres sur la prévention et la lutte contre le sexisme.](#)

[Recommandation Rec\(2021\)1 du Comité sur la sécurité et la sûreté des événements sportifs](#)

[Recommandation de politique générale n°12 de l'ECRI sur la lutte contre le racisme et la discrimination raciale dans le domaine du sport.](#)

[Recommandation de politique générale n°15 de l'ECRI sur la lutte contre le discours de haine](#)

**Intervenants et public cible**

La conférence réunit des autorités issues d'un large éventail de secteurs :

- représentants des services compétents du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne ;
- représentants du Comité sur la sécurité et la sûreté des événements sportifs (T-S4), du Comité de direction et du Comité consultatif de l'APES ;
- autorités publiques - représentants des ministères des sports ;
- organisations sportives internationales et nationales ;
- sportifs, entraîneurs et supporters exposés à des discours de haine dans leur environnement sportif ; et
- experts et chercheurs ayant réalisé des études de cas sur le thème du discours de haine dans le sport.

Les experts et les représentants des organisations partenaires du mouvement sportif seront les bienvenus pour participer à la conférence à distance.

## Projet de programme

14:30 - 14:40

### Ouverture de la conférence

**Jeroen Schokkenbroek** - Directeur, Direction de l'anti-discrimination, Conseil de l'Europe

**Tamas Szucs** - Directeur de la culture, de la créativité et du sport, Direction-Générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la Culture, Commission européenne

### Modératrice de la conférence :

**Irena Guidikova** - Chef du Département des droits des enfants et des valeurs du sport, Direction générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe

14:40 – 15:40

### Session 1 – Etat des lieux dans les pays partenaires du projet

**France - Gilles Queneherve**, Directeur des Sports, ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

**Allemagne - Christoph Lipp**, Directeur général adjoint de police, Adjoint du commandant en chef des forces de soutien de l'ordre public des Länder, ministère fédéral allemand de l'intérieur et de la communauté

**Grèce - George Mavrotas**, Secrétaire général du sport, ministère de la culture et du sport

**Italie – Antonio Parrilla**, Expert en sécurité, Département du sport - Affaires internationales, Présidence du Conseil des ministres

**Monténégro – Milos Lalevic**, Unité de coopération internationale, Ministère du sport et de la jeunesse

**Espagne – Raúl Rodríguez Porras**, Sous-directeur adjoint du régime juridique du sport, Conseil supérieur des sports, ministère de la culture et des sports, Membre de la Commission d'État contre la violence, le racisme, la xénophobie et l'intolérance dans le sport

15:40 – 16:30

### Session 2 – Lutte contre le discours de haine dans le sport : politiques publiques en vigueur

**Triantafillos Loukarelis** - Président du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI), Directeur du Bureau national italien contre la discrimination raciale (UNAR)

**Maria Daniella Marouda** - Présidente de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)

**Rodrigo Cavaleiro** - Président de l'Autorité pour la prévention et la lutte contre la violence dans le sport, Vice-président du Comité sur la sécurité et la sûreté des événements sportifs (T-S4), Portugal

**Lena Gustafson Wiberg** - Chef du programme d'éducation SLO Training, Supporters Direct Europe

Questions/réponses

16:30 – 16:40

**Pause-café**

16:40 – 18:10

**Session 3 – Initiatives inspirantes pour combattre le discours de haine**

**Modératrice :**

**Francine Hetherington Raveney** - Secrétaire exécutive adjointe de l'APES

**Bibiana Steinhaus-Webb** - Arbitre de football professionnelle, Ambassadrice de l'UEFA

**Edouard Choquet** – Joueur de basketball professionnel

**Nicolas Picquet** - Producteur, réalisateur, SEIYA Production

**Nagin Ravand** - Activiste du sport et de l'inclusion sociale, défenseure de la diversité et du football féminin, entraîneure, Danemark

**Filippo Veglio** - Expert principal, Division Football et Responsabilité Sociale, UEFA, membre du Comité consultatif de l'APES

**Bàlint Jóna** - Membre du Conseil d'administration du réseau FARE (Football Against Racism in Europe), membre du Comité consultatif de l'APES

**Rosario Coco** - Chef de projet Outsport Network, formateur pour Gaynet et activiste dans le domaine des questions d'orientation sexuelle SOGIESC

Questions/réponses

18:10 – 18:15

**Conclusion et prochaines étapes**

**Sophie Kwasny** - Chef de la Division Sport, Secrétaire exécutive de l'APES, Conseil de l'Europe

Conférence suivie par l'inauguration de **l'exposition Sport et anti-discrimination** et par une **réception**.